

**DESCRIPTION DE LA  
BASE DE DONNÉES GESTDAP  
Type 5 (Édité)**

**Octobre 2020**

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. FORMATS DE FICHIERS .....</b>	<b>4</b>
2.1. Format édité (Type 5).....	4
<b>3. DESCRIPTION DES FICHIERS .....</b>	<b>5</b>
3.1. Format édité (Type 5).....	5
<b>4. EXPLICATION DE CERTAINS CHAMPS .....</b>	<b>11</b>
4.1. Compensation pour déplacement .....	11
4.2. Montant supplémentaire pour la période de dégel .....	11
4.3. Pourcentage de viande .....	12
4.4. Indice du porc.....	12
4.5. Total net.....	12
<b>5. CALCULER LE TOTAL BRUT D'UN CERTIFICAT .....</b>	<b>13</b>
<b>6. ANNEXE .....</b>	<b>13</b>
6.1. Type d'ajustement.....	13

---

## **1. INTRODUCTION**

Ce document décrit le format édité le plus récent des bases de données que la mise en marché met à la disposition des producteurs. Ces bases de données sont en format ASCII édité (Type 5).

Afin d'extraire les informations de ces bases de données, il est essentiel pour l'utilisateur, soit :

- d'être familier avec un langage de programmation;
- d'effectuer l'achat d'un logiciel conçu par un tiers.

## 2. FORMATS DE FICHIERS

Le fichier transféré sera de type ASCII TEXTE.

### 2.1. FORMAT EDITE (TYPE 5)

Dans ce format, le dernier caractère du champ a été conservé afin de représenter les champs signés.

**VALEUR**

**REPRÉSENTATION**

**325**

3	2	5	
---	---	---	--

**VALEUR**

**REPRÉSENTATION**

**325 -**

3	2	5	-
---	---	---	---

Les champs non signés seront représentés de la façon suivante :

**VALEUR**

**REPRÉSENTATION**

**325**

3	2	5	
---	---	---	--

### 3. DESCRIPTION DES FICHIERS

#### 3.1. FORMAT EDITE (TYPE 5)

##### 3.1.1. Définition du type d'enregistrement principal (1)

Un seul enregistrement de ce type par certificat.

ENREGISTREMENT PRINCIPAL (1)						
No. CHAMP	POSITION	LONGUEUR	DECIMALE	SIGNE	CONTENU	NOM DU CHAMP
01	1 – 7	7	0		numérique	certificat
02	8 – 8	1	0		« 1 »	type d'enregistrement
03	9 – 13	5	0		numérique	producteur
04	14 – 18	5	0		numérique	abattoir
05	19 – 23	5	0		numérique	numéro de production
06	24 – 30	7	0		numérique	lot
07	31 – 35	5			alphanumérique	tatouage
08	36 – 45	10			aaaa-mm-jj	date d'arrivée
09	46 – 49	4	0		numérique	heure d'arrivée
10	50 – 59	10			aaaa-mm-jj	date d'abattage
11	60 – 69	10			aaaa-mm-jj	date de paiement
12	70 – 74	5	0		numérique	transporteur
13	75 – 79	5	0		numérique	agent
14	80 – 80	1			alphabétique	type de bénéficiaire (P=prod. C=agent A=créancier)
15	81 – 85	5	0		numérique	numéro de bénéficiaire
16	86 – 90	5	2		numérique	prix indice 100 au 100 kg
17	91 – 93	3	0		numérique	qte livrée non retenue
18	94 – 96	3	0		numérique	qte de porcs retenus
19	97 – 97	1	0		numérique	type de paiement 1=chèque 2=dépôt
20	98 – 102	5	2		numérique	indice moyen
21	103 – 107	5	1		numérique	poids moyen
22	108 – 114	7	2		numérique	total brut
23	115 – 122	8	2	oui	numérique	total net (voir 4.5)

<b>ENREGISTREMENT PRINCIPAL (1)</b>						
<b>NO. CHAMP</b>	<b>POSITION</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>DECIMALE</b>	<b>SIGNE</b>	<b>CONTENU</b>	<b>NOM DU CHAMP</b>
24	123 – 125	3	0		numérique	tête administration
25	126 – 130	5	2	oui	numérique	taux administration
26	131 – 136	6	2	oui	numérique	total administration
27	137 – 139	3	0		numérique	tête promotion
28	140 – 144	5	2	oui	numérique	taux promotion
29	145 – 150	6	2	oui	numérique	total promotion
30	151 – 158	8	2	oui	numérique	total ajustement
31	159 – 160	2	0		numérique	nbr de jours de retard
32	161 – 165	5	4		numérique	taux de retard
33	166 – 172	7	2		numérique	total retard
34	173 – 175	3	0		numérique	tête tripartite
35	176 – 181	6	3	oui	numérique	taux tripartite
36	182 – 189	8	2	oui	numérique	total tripartite
37	190 – 192	3	0		numérique	tête ASRA
38	193 – 198	6	3	oui	numérique	taux ASRA
39	199 – 206	8	2	oui	numérique	total ASRA
40	207 – 209	3	0		numérique	tête recherche
41	210 – 214	5	3	oui	numérique	taux recherche
42	215 – 220	6	2	oui	numérique	total recherche
43	221 – 225	5	4	oui	numérique	taux TPS
44	226 – 231	6	2	oui	numérique	total TPS
45	232 – 236	5	4	oui	numérique	taux TVQ
46	237 – 242	6	2	oui	numérique	total TVQ
47	243 – 245	3	0		numérique	tête transport régulier producteur
48	246 – 251	6	2	oui	numérique	taux transport régulier producteur
49	252 – 259	8	2	oui	numérique	montant transport régulier producteur
50	260 – 262	3	0		numérique	tête transporteur régulier transporteur
51	263 – 268	6	2	oui	numérique	taux transporteur régulier transporteur
52	269 – 276	8	2	oui	numérique	montant transport régulier transporteur
53	277 – 282	6	2	oui	numérique	montant TPS

<b>ENREGISTREMENT PRINCIPAL (1)</b>						
<b>NO. CHAMP</b>	<b>POSITION</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>DECIMALE</b>	<b>SIGNE</b>	<b>CONTENU</b>	<b>NOM DU CHAMP</b>
						transport régulier transporteur
54	283 – 288	6	2	oui	numérique	montant TVQ transport régulier transporteur
55	289 – 291	3	0		numérique	tête Plan conjoint UPA
56	292 – 296	5	3	oui	numérique	taux Plan conjoint UPA
57	297 – 302	6	2	oui	numérique	montant Plan conjoint UPA
58	303 – 305	3	0		numérique	tête Plan conjoint Fédération
59	306 – 310	5	3	oui	numérique	taux Plan conjoint Fédération
60	311 – 316	6	2	oui	numérique	montant Plan conjoint Fédération
61	317 – 321	5	2		numérique	nombre de tranches (voir 4.1)
62	322 – 325	4	4		numérique	taux compensation pour déplacement (voir 4.1)
63	326 – 332	7	2		numérique	montant compensation pour déplacement (voir 4.1)
64	333 – 335	3	0		numérique	tête interrégion
65	336 – 338	3	2		numérique	taux interrégion
66	339 – 345	7	2		numérique	montant interrégion
67	346 – 348	3	0		numérique	tête droit compensatoire
68	349 – 354	6	2	oui	numérique	taux droit compensatoire
69	355 – 362	8	2	oui	numérique	montant droit compensatoire
70	363 – 366	4	4		numérique	taux dégel (voir 4.2)
71	367 – 373	7	2		numérique	montant dégel (voir 4.2)

\* Voir 2.1 pour la représentation des champs signés.

3.1.2. Définition du type d'enregistrement détail du porc (2)

Un ou plusieurs enregistrements de ce type suivent l'enregistrement de type « 1 » si la valeur du champ « quantité de porcs » ou « porc retenu » est plus grande que zéro.

ENREGISTREMENT DETAIL DU PORC (2)						
No. CHAMP	POSITION	LONGUEUR	DECIMALE	SIGNE	CONTENU	NOM DU CHAMP
01	1 – 7	7	0		numérique	certificat
02	8 – 8	1	0		« 2 »	type d'enregistrement
03	9 – 11	3	0		numérique	séquence du porc
04	12 – 15	4	1		numérique	poids brut
05	16 – 17	2	0		numérique	rendement
06	18 – 20	3	1		numérique	gras
07	21 – 23	3	1		numérique	muscle
08	24 – 24	1	0		numérique	sonde 1=Hennessy 2=Destron
09	25 – 29	5	2		numérique	pourcentage de viande (voir 4.3)
10	30 – 31	2	0		numérique	code de classement
11	32 – 34	3	0		numérique	indice du porc (voir 4.4)
12	35	1			alphanumérique	sexe du porc M/F i = indéterminé
13	36 – 37	2	0		numérique	code de tatouage <sup>(1)</sup>
14	38 – 38	1	0		numérique	viscère inspecté (0=non, 1=oui)
15	39 – 41	3	0		numérique	viscère-1 <sup>(2)</sup>
16	42 - 44	3	0		numérique	viscère-2 (2)
17	45 – 47	3	0		numérique	viscère-3 (2)
18	48 – 49	2	0		numérique	code de démerite-1 <sup>(3)</sup>
19	50 – 53	4	1		numérique	poids de démerite-1

<sup>1</sup> Accédez au lien **Codes de tatouage** des *Guides pour transfert électronique de fichiers* du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, sous la rubrique Publications disponibles.

<sup>2</sup> Accédez au lien **Codes de viscères** des *Guides pour transfert électronique de fichiers* du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, sous la rubrique Publications disponibles.

<sup>3</sup> Accédez au lien **Codes de démerite** des *Guides pour transfert électronique de fichiers* du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, sous la rubrique Publications disponibles.



ENREGISTREMENT DETAIL DU PORC (2)						
No. CHAMP	POSITION	LONGUEUR	DECIMALE	SIGNE	CONTENU	NOM DU CHAMP
20	54 – 55	2	0		numérique	code de démerite-2 (3)
21	56 – 59	4	1		numérique	poids de démerite-2
22	60 – 61	2	0		numérique	code de démerite-3 (3)
23	62 – 65	4	1		numérique	poids de démerite-3
24	66 – 68	3	0		numérique	code de condamnation-1 (4)
25	69 – 71	3	0		numérique	code de condamnation-2 (4)
26	72 – 74	3	0		numérique	code de condamnation-3 (4)
27	75 – 75	1	0		numérique	code de responsabilité 1 = producteur 2 = abattoir
28	76 – 76	1	0		numérique	code ante/post mortem 1 = ante mortem 2 = post mortem
29	77 – 77	1	0		numérique	porc payé (0=non, 1=oui)

<sup>3</sup> Accédez au lien **Codes de démerite** des *Guides pour transfert électronique de fichiers* du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, sous la rubrique Publications disponibles.

<sup>4</sup> Accédez au lien **Codes de condamnation** des *Guides pour transfert électronique de fichiers* du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec, sous la rubrique Publications disponibles.

3.1.3. Définition du type d'enregistrement d'ajustement (3)

Un ou plusieurs enregistrements de ce type peuvent suivre les enregistrements de type « 2 » ou l'enregistrement de type « 1 » s'il n'y a aucun porc abattu pour ce certificat.

Enregistrement d'ajustement (3)						
No. CHAMP	POSITION	LONGUEUR	DECIMALE	SIGNE	CONTENU	NOM DU CHAMP
01	1 – 7	7	0		numérique	certificat
02	8 – 8	1	0		« 3 »	type d'enregistrement
03	9 – 16	8	0		numérique	numéro d'ajustement
04	17 – 26	10	2	oui	numérique	montant
05	27 – 28	2	0		numérique	type d'ajustement (voir Annexe 6.1)
06	29 - 58	30			alphabétique	commentaire
07	59 – 68	10			aaaa-mm-jj	date de création
08	69 – 78	10			aaaa-mm-jj	date d'application

\*\* Voir 2.1 pour la représentation des champs signés.

3.1.4. Définition du type d'enregistrement (9).

ENREGISTREMENT (9)						
No. CHAMP	POSITION	LONGUEUR	DECIMALE	SIGNE	CONTENU	NOM DU CHAMP
01	1 – 7	7	0		« 9999999 »	numéro certificat
02	8 – 8	1	0		« 9 »	type d'enregistrement
03	9 – 38	30			« 9999... »	remplissage

#### 4. EXPLICATION DE CERTAINS CHAMPS

##### 4.1. COMPENSATION POUR DEPLACEMENT

Le nombre de tranches représente le multiple de 80 kilomètres de distance supplémentaire calculée entre la municipalité du producteur vers l'abattoir réel versus l'abattoir de l'offre.

##### Calcul

Nombre de tranches (61) X taux de compensation (62) X total brut (22) = montant de compensation pour déplacement (63).

##### 4.2. MONTANT SUPPLEMENTAIRE POUR LA PERIODE DE DEGEL

Ce montant est alloué aux producteurs qui ont reçu un montant de coût de transport en période de dégel.

##### Calcul

Montant de coût de transport versé (66) X taux période de dégel (70) = montant supplémentaire au dégel (71).

#### 4.3. POURCENTAGE DE VIANDE

En utilisant la mesure de gras/muscle, en connaissant le type de sonde utilisée, on calcule le pourcentage de viande comme suit :

##### 4.3.1. Sonde Destron

ÉQUATION	SI G* = 10,8 ET M* = 48,8	NOMBRE DE DECIMALES
68,1863	= 68,1863	4
- 0,7833 g	- 8,45964	5
+ 0,0689 m	+ 3,36232	5
+ 0,008 g <sup>2</sup>	+ 0,93312	5
- 0,0002 m <sup>2</sup>	- 0,476288	6
+ 0,0006 gm	+ 0,316224	6
% maigre	63,862036	6
arrondi à 2 décimales	63,86	2

\*g : mesure de gras

\*m : mesure de muscle

#### 4.4. INDICE DU PORC

Pour déterminer l'indice du porc, nous utilisons la grille de classement avec le pourcentage de viande et le poids brut du porc. Cet indice multiplié par le prix de pool net, multiplié par le poids net vous donne le montant brut de ce porc.

#### 4.5. TOTAL NET

Si le résultat du calcul du montant 'Total net' (23) dépasse le maximum alloué (99 999.99), alors le 'Total net' sera mis à zéro. Pour obtenir un 'Total net' avec un maximum alloué de 9 999 999.99, vous devez utiliser le format de fichier de type #6 ou de type XML.

## 5. CALCULER LE TOTAL BRUT D'UN CERTIFICAT

Le total brut du certificat est obtenu à partir d'une étape sommaire, tel qu'imprimé sur le certificat.

L'étape sommaire doit être effectuée pour chacun des regroupements d'indices différents, présents sur le certificat. Pour chacun de ces indices, il faut effectuer les étapes suivantes :

- Déterminer le nombre de kilogrammes total pour cet indice en additionnant tous les poids nets
- Trouver le prix en multipliant le prix de pool par l'indice divisé par 100 (arrondi à 2 décimales)
- Multiplier le prix trouvé en « b » par le poids trouvé en « a » divisé par 100 (arrondi à 2 décimales)
- Additionner les montants trouvés en « c » pour chacun des indices

EXEMPLE DE CALCUL POUR UN PRIX DE POOL DE 132,25 \$				
QUANTITE	INDICE	POIDS TOTAL (A)	PRIX (B)	MONTANT TOTAL (C)
22	110	2230.0	145,48	3 244,20

Comment obtenir la valeur b :

$$132,25 \$ * 110 / 100 = \mathbf{145,48 \$}$$

Comment obtenir la valeur c :

$$145,48 \$ * 2230.0 / 100 = \mathbf{3\ 244,20 \$}$$

## 6. ANNEXE

### 6.1. TYPE D'AJUSTEMENT

TYPE	DESCRIPTION
1	Divers
3	Tripartite (n'est plus utilisé)
4	ASRA
5	SGRM
6	Frais de mise en marché
7	Produit spécifique
Veuillez prendre note que plusieurs enregistrements de même type peuvent se retrouver à l'intérieur d'un certificat.	